



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 75087

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le renforcement des effectifs des forces de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Face aux terribles attentats qui ont frappé notre pays, le Gouvernement a annoncé la mise en place de mesures exceptionnelles pour lutter contre le terrorisme, protéger les Français et assurer la sécurité des lieux de cultes. Parmi ces nombreuses mesures, 2 680 emplois, dont 1 400 au ministère de l'intérieur, seront créés et dédiés spécialement à la lutte contre le terrorisme. Aussi, il souhaiterait savoir si ces emplois supplémentaires seront affectés dans les régions et, si tel est le cas, combien d'effectif sera affecté à la région Languedoc-Roussillon.

Texte de la réponse

Dans le cadre du plan de lutte anti-terroriste, la Direction générale de la sécurité intérieure verra ses effectifs renforcés en Languedoc-Roussillon de 7 personnels sur les années 2016 et 2017.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75087

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1442

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4358